

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Magic Print-Electrolyte 42,0411,0167

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Électrolyte

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Fronius International GmbH

Rue : Fronius Straße 5

Code postal/Lieu : A-4642 Sattledt

Téléphone : +43 (0)7242 241-0

Telefax : +43 (0)7242 241-8799

Internet: www.fronius.com

Contact pour informations : msds.techsupport@fronius.com, welding.techsupport@fronius.com

Heures de bureau:

Lundi au jeudi: 08:00 – 16:30

Vendredi: 08:00 – 12:00

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (3) 883 737 37 pendant les périodes normales d'ouverture

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Aucune

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse Poudre d'extinction Eau en aérosol

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Utiliser la mousse à grand débit, car ce produit détruit la mousse. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Utiliser un équipement de protection personnel.

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éliminer immédiatement les quantités renversées. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre Gel

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

En cas d'éclaboussures selon la DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains



Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée

Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Durée de résistance à la rupture

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Données de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	ca.	100 °C	
Point éclair :		>	60 °C	
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable	
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable	
Pression de la vapeur :	(50 °C)		négligeable	
Densité :	(20 °C)	ca.	1,03 g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		miscible à l'eau	
pH :		ca.	7	
Temps d'écoulement :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	DIN gobelet 4 mm
Teneur en COV maximale (CE) :			0 Pds %	
Teneur en COV maximale (Suisse) :			0 Pds %	

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



GRENZEN VERSCHIEBEN

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (SODIUM CHLORIDE ; N°CAS : 7647-14-5)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (SODIUM CHLORIDE ; N°CAS : 7647-14-5)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 10000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (SODIUM CHLORIDE ; N°CAS : 7647-14-5)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 42 mg/l
Temps d'exposition : 1 h

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.4 Autres effets nocifs

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

11.5 Informations complémentaires

Mélange non-testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



GRENZEN VERSCHIEBEN

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les codes déchets indiqués ci-dessous ne sont cités qu'à titre indicatif et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

07 06 01* - eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible, les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

13.2 Informations complémentaires

Ces numéros individuels d'identification ont été attribués à partir des usages les plus communs du matériel permettant de négliger le dégagement de polluants lors d'un usage spécifique.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

AT: Marquage selon le règlement de l'Autriche (loi chimique / chemV).

CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



GRENZEN VERSCHIEBEN

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) selon l'auto-classification

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebsicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange - 02. Éléments d'étiquetage

16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

AOX: adsorbable organohalogenes

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP: Classification Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)

EAK / AVV: europäischer Abfallschlüsselkatalog (european waste catalogue)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

RCP: reciprocal calculation procedure

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

TRGS: Technische Regel für den Umgang mit Gefahrstoffen

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten

VOC: volatile organic compound

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe

WGK: Wassergefährdungsklasse (water hazardous class)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV: GESTIS-Stoffdatenbank

ECHA: Classification And Labelling Inventory

ECHA: Registered Substances

ECHA: Registered Substances

EC Safety Data Sheet of Suppliers

ESIS: European Chemical Substances Information System

GDL: Gefahrstoffdatenbank der Länder

UBA Rigoletto: Wassergefährdende Stoffe

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



GRENZEN VERSCHIEBEN

Nom commercial du produit : Magic Print-Electrolyt
Date d'exécution : 10.07.2015
Date d'édition : 04.05.2016

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.0)
